



CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e)
Municipal(e)**

Madame et Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie le :

Mercredi 19 janvier 2022 à 20h30

Veillez agréer, Madame et Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A Saint Sulpice la Forêt, le 14 janvier 2022

Le Maire,
Yann HUAUMÉ



ORDRE DU JOUR

1. Aménagement et services urbains, environnement / Société Publique Locale d'Aménagement « Territoires Publics » / Augmentation du capital social / Modification corrélative des statuts / Délibération
2. Urbanisme / Demande de portage par Rennes métropole / Maison 13 Route de Saint Denis / Convention de mise en réserve / Délibération
3. Finances / Recours à l'emprunt / Espace éducatif / Délégation du Maire / Délibération
4. Finances / Subvention Erasmus / Remboursement de la bourse à une enseignante de l'école Niki de Saint Phalle / Délibération
5. Conférence Départementale des Villes, Territoires et Réseaux accueillants d'Ille et Vilaine / Acceptation de la Charte / Délibération
6. Délégation du Maire
7. Questions diverses

POUVOIR¹

Je soussigné Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e) Municipal(e)
donne pouvoir à :

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le 19 janvier 2022
- de prendre part à toutes les délibérations.
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant² auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.³

Fait à Saint Sulpice la Forêt, le :

¹ A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.

² Validité : trois reports au maximum.

³ Mention manuscrite : « Bon pour pouvoir » et signature.